

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le mardi 18 avril 2017

Une convention pour l'avenir de l'économie circulaire à l'échelle métropolitaine !

Patrick OLLIER, Président de la Métropole, a signé avec François-Michel LAMBERT, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire (IEC) et Député de la 10^e circonscription des Bouches du Rhône, une convention partenariale pluriannuelle.

Patrick OLLIER a exprimé le souhait de voir cet accord contribuer à la constitution d'une Métropole résiliente. Cette signature a eu lieu en présence de Xavier LEMOINE, Conseiller métropolitain, délégué à l'Economie Circulaire, Daniel BREUILLER, Vice-Président de la Métropole, délégué à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager et à la politique de la nature, et Philippe LAURENT, représentant permanent du Bureau auprès du CODEV.

Le partenariat repose sur trois axes :

- La sensibilisation et la formation des membres du Groupe de travail économie circulaire et du G142 ;
- L'animation et l'organisation de groupes de travail, d'ateliers, d'événements organisés autour de l'économie circulaire ;
- La mise en place d'un comité d'experts français et internationaux pour conseiller la Métropole.

Cet engagement de la MGP a été annoncé le 28 octobre dernier, à l'occasion des « Rendez-vous de l'Economie Circulaire », un an après les Etats généraux de l'économie circulaire, co-animé avec la Mairie de Paris.

Depuis lors, la MGP a installé le 17 janvier dernier, un Groupe de Travail d'élus métropolitains, d'experts et de praticiens, animé par Xavier LEMOINE, Maire de Montfermeil - Conseiller métropolitain délégué à l'Economie circulaire et a également installé, le 1er mars dernier le G142, le réseau métropolitain de l'économie circulaire, regroupant les référents, élus et techniciens, des 131 communes et des 11 territoires de la Métropole.

Une plateforme numérique collaborative est en cours de développement et sera mise en place dans les mois prochains. Elle contribuera à l'animation du réseau métropolitain de l'économie circulaire par la mise en commun des informations, des bonnes pratiques et de formations en ligne.

Compte-tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir pour faire de la Métropole une référence métropolitaine en matière d'économie circulaire, la MGP a souhaité l'établissement d'un partenariat pluriannuel avec l'Institut de l'économie circulaire après avoir préalablement adhéré à l'Institut par délibération à l'unanimité du Bureau métropolitain le 5 décembre 2016.

Enfin, la MGP sera cette année, maître d'œuvre du « Rendez-vous de l'économie circulaire 2017 », qu'elle co-organisera à nouveau avec la Ville de Paris, avec l'ambition d'en faire un événement international de référence.

Toutes ces étapes, ainsi que la signature de la convention, ne sont que les prémices de l'engagement fort de la Métropole en faveur de l'économie circulaire.



De gauche à droite : François-Michel LAMBERT et Patrick OLLIER lors de la signature de la convention.